



COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

REUNION DU 02 MARS 2020

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Bastos
MM Jasemin – Senecal

Assiste : M Le Nagard (Comité)

Excusés : Mme Baisnée – Mme Escroignard
M Allard (CTDAP)

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

Toutes les feuilles de matches ou feuilles de plateaux sont à adresser au DVOF, le lundi suivant les rencontres, par le CLUB RECEVANT.

Les feuilles de match ou feuilles de plateaux sont à remplir impérativement avant le début des rencontres à l'aide de la liste des licences.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIERS DES CLUBS

ADAMOIS OL : Mail du 02 03 20

Pris note des horaires pour les rencontres du critérium U10/U11 du 07 03 2020 contre GOUSSAINVILLE FC

ADAMOIS OL : Mail du 28 02 20

Pris note du forfait avisé de votre équipe 4 sur critérium U12/U13 DU 29 02 20 à GOUSSAINVILLE FC

ARGENTEUIL RFC : Mail du 02 03 20

Pris note de la non utilisation de la FMI sur les rencontres U12/U13 du 29 02 20. La commission vous demande de vous rapprocher sans plus tarder des membres de la CDIF pour vérification de votre façon de faire.

Si aucun contact n'est pris avec la CDIF et qu'aucune FMI n'est utilisée pour les prochaines rencontres à domicile, la commission vous rappelle que votre club s'expose à la sanction financière pour non utilisation de la FMI, soit 100€ par FMI

ARGENTEUIL RFC : Mail du 02 03 20

Pris note du forfait non avisé de vos équipes sur critérium U12/U13 du 29 02 20 à la PONTOISIENNE JS

AUVERS ENNERY FC : Mail du 29 02 20

Pris note de votre décision d'annuler le match n° 22280776 du 29 02 20 – critérium U12/U13 contre ARNOUVILLE FAS suite aux conditions climatiques annoncées

BEAUCHAMP AS : Mail du 29 02 20

Pris note de votre décision d'annuler les rencontres n° 22281475 - 22281503 & 22281531 du 29 02 20 – critérium U12/U13 contre CERGY PONTOISE FC suite aux conditions climatiques annoncées

Entente BEAUMONT MOURS : Mail du 28 02 20

Pris note de la fermeture de vos installations les 29 02 et 01 03 2020

BRUYERES BERNES USM : Mail du 26 02 20

Pris note du forfait général de votre équipe 2 sur critérium U12/U13 pour la 2^{ème} phase. La commission vous demande de prévenir vos adversaires.

CERGY PONTOISE FC : Mail du 02 03 20

Pris note du forfait général de vos équipes 10 & 11 sur critérium U12/U13 pour la 2^{ème} phase. La commission vous demande de prévenir vos adversaires.

CERGY PONTOISE FC : Mail du 03 03 20

Pris note du forfait général de vos équipes 15 & 16 sur critérium U10/U11 pour la 2^{ème} phase. La commission vous demande de prévenir vos adversaires.

CERGY PONTOISE FC : Mail du 26 02 20

Pris note du forfait avisé de votre équipe 7 sur match n° 22281559 - critérium U12/U13 du 29 02 20 à BEAUCHAMP AS

CHAUMONTEL LUZARCHES AS : Mail du 28 02 20

Pris note de la fermeture de vos installations les 29 02 et 01 03 2020

COSMO TAVERNY : Mail du 28 02 20

Pris note de la fermeture de vos installations les 29 02 et 01 03 2020

ECLAIR DE PUISEUX : Mail du 28 02 20

Pris note de la fermeture de vos installations les 29 02 et 01 03 2020

ERAGNY FC : Mail du 26 02 20

Pris note du forfait avisé de vos équipes U9 sur centre du plateau à CERGY PONTOISE FC du 29 02 20

La commission vous rappelle que pour être dans le niveau 1 il faut 2 équipes U8 + 2 équipes U9 niveau 1 et au moins 1 équipe U8 + 1 équipe U9 niveau 2. Si vous n'avez plus d'équipe U9 niveau 2, vos équipes seront intégrées pour le prochain plateau U8/U9 en niveau 2 uniquement. La commission attend donc votre confirmation du nombre d'équipes U8 & U9 pour Lundi prochain 9 Mars

ERMONT ACF : Mail du 02 03 20

Pris note de votre décision d'annuler les rencontres n° 22281475 - 22281503 & 22281531 du 29 02 20 – critérium U12/U13 contre CERGY PONTOISE FC ainsi que le centre du plateau U8 suite aux conditions climatiques annoncées

ENTENTE SSG : Mail du 02 03 20

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U6/U7 du 07 03 20. Les équipes des clubs visiteurs sont replacées sur d'autres centres



EZANVILLE US : Mail du 24 02 20

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U8/U9 du 29 02 20. La commission déplore que l'information soit arrivée tardivement pour déplacer le centre

FOSES UF : Mail du 28 02 20

Pris note de la fermeture de vos installations les 29 02 et 01 03 2020

FRANCONVILLE FC : Mail du 02 03 20

Pris note de réponse concernant l'appel de feuilles de match

FRANCONVILLE FC : Mail du 02 03 20

Pris note de la non utilisation de la FMI sur les rencontres de critérium U12/U13 Avenir contre ERMONT AS car les éducateurs d'ERMONT AS n'avaient pas leurs identifiants

FRETTOISE ES : Mail du 28 02 20

Pris note de la fermeture de vos installations les 29 02 et 01 03 2020

GONESSE RC : Mail du 02 03 20

Pris note de votre information sur la non tenue du match n° 22281093 du 29 02 20 suite au forfait de ST BRICE FC 3. La commission attend la FMI application du forfait

GOUSSAINVILLE FC : Mail du 02 03 20

Pris note de votre impossibilité de recevoir la JND du 06 06 20

GROSLAY FC : Mail du 01 03 20

Pris note de la non utilisation de la FMI sur les rencontres de critérium U12/U13 Avenir contre ERMONT AS car les éducateurs d'ERMONT AS n'avaient pas leurs identifiants

JOUY FC : Mail du 02 03 20

Pris note de la réception de la feuille de présence de vos U9 sur centre du PARISIS FC – plateau U8/U9 du 29 02 20

LE THILLAY ESM : Mail du 29 02 20

Pris note du forfait non avisé de vos équipes U10/U11 du 29 02 20 contre VEMARS ST WITZ FC

MAGNY FC : Mail du 28 02 20

Pris note de la fermeture de vos installations les 29 02 et 01 03 2020

MAGNY FC : Mail du 28 02 20

Pris note du forfait avisé de vos équipes U8 et U9 sur plateau U8/U9 à ST PRIX ES et à AUVERS ENNERY FC

MARLY ES : Mail du 01 03 20

Pris note de la non utilisation de la FMI sur les rencontres de critérium U12/U13 à VILLIERS JS suite problème de récupération des rencontres.

NEUVILLE AS : Mail du 01 03 20

Pris note du déplacement inutile de vos équipes U8 à ERMONT ACF. Apparemment suite mail du club d'ERMONT ACF, Mr BOULINGUEZ Jérôme a été prévenu de l'annulation du centre du plateau U8

OSNY FC : Mail du 29 02 20

Pris note de votre réclamation concernant votre 4^{ème} équipe U7. La commission modifie le nombre d'équipes sur le prochain plateau – centre n° 18 à ST BRICE FC

ROISSY US : Mail du 29 02 20

Pris note de la non tenue du match n° 22280134DU 29 02 20 – critérium U12/U13 suite forfait de MENU COURT AS

ST BRICE FC : Mail du 02 03 20

Pris note de l'absence de 3 clubs sur votre centre du plateau U8/U9 du 29 02 20. La commission attend la feuille récapitulative du centre et les feuilles de présences des autres clubs

ST BRICE FC : Mail du 28 02 20

Pris note des coordonnées du nouveau responsable des plateaux :
Maxime BOURHIS – tél 07 85 68 32 82

SARCELLES AAS : Mail du 28 02 20

Pris note de la fermeture de vos installations les 29 02 et 01 03 2020



SOISY AM FC : Mail du 01 03 20

Pris note du maintien des rencontres de critérium U10/U11 du 07 03 20 contre PUISEUX LOUVRES FC

SURVILLIERS AVENIR : Mail du 27 02 20

Pris note de la fermeture de vos installations les 29 02 et 01 03 2020

VEIXIN AS : Mail du 28 02 20

Pris note du forfait avisé de vos équipes U8 sur centre du plateau à ECOUEN FC du 29 02 20

VIARMES ASNIERES OL : Mail du 02 03 20

Pris note de la fermeture de vos installations les 7 & 8 mars 2020. Le centre est transféré en partie à MARLY ES

VIARMES ASNIERES OL : Mail du 02 03 20

Pris note de l'impossibilité d'inscrire le forfait de votre équipe 2 sur FMI - critérium U12/U13 du 29 02 20 à PARSIS FC

VILLIERS JS : Mail du 02 03 20

Pris note des problèmes rencontrés pour la FMI lors de vos rencontres à domicile

La commission vous conseille de venir rencontrer les membres de la CDIF pour vérification de votre façon de faire. La commission vous rappelle également qu'il y avait des formations en début de saison pour les catégories U12/U13.

Si aucun contact n'est pris avec la CDIF et qu'aucune FMI n'est utilisée pour les prochaines rencontres à domicile, la commission vous rappelle que votre club s'expose à la sanction financière pour non utilisation de la FMI, soit 100€ par FMI

OURADI Nadjat : Mail du 02 03 20

Mail non traité car non envoyé de la messagerie officielle du club

AUDITION

Lundi 2 Mars 2020 à 19 heures

Suite rencontres de critérium U12/U13 du 14 12 19 - matches n° 22061563 ST OUEN AS contre GARGES FCM et n° 22061562 VAUREAL FCM contre ST OUEN AS

Après audition des personnes convoquées :

Pour le club de ST OUEN AS :

M le Président

Absence non excusée – Amende 20€

M SADAoui Mohamed - Responsable Ecole Foot Animation

Absence excusée

M TOUNGARA Moussa - Responsable de l'équipe 1 - U12/U13

Après avoir entendu le responsable de l'équipe 1 du club de ST OUEN AS, la commission décide de transmettre le dossier à la commission Statuts & Règlements pour suspicion de fraude.

Lundi 2 Mars 2020 à 19 heures 15

Suite disqualification des équipes ST BRICE FC 2 et ST BRICE FC 3 sur Challenge U11 du 01 02 2020

Après audition des personnes qui se sont présentées spontanément:

Pour le club de ST BRICE FC :

M BOURHIS Maxime : Licence 2 378 038 238 – Educateur

M MENDY François : Licence n° 12 339 991 044 – Educateur

Après vérification des feuilles de présence des équipes de ST BRICE FC 2 & 3 sur le Challenge U11, les éducateurs constatent qu'effectivement il y a eu inversion de leurs équipes.



PLATEAU n° 5 – U6 / U7 du 7 MARS 2020

U6/U7- Phase 2 (équipe 4 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
1	Eric CAMPANER Tél 06 37 95 68 83	Stade Philippe Grante 5 Av Paul Thoureau 95890 L'ISLE ADAM	ADAMOIS OL	4	20
			AUVERS ENNERY FC	5	25
			ERAGNY AS 2	3	15
			TOTAL	12	60
2	Rédy MENA KIALA Tél 06 65 43 19 68	Stade Jean Jaurès 30, Rue JJ Rousseau 95100 ARGENTEUIL	ARGENTEUIL FC 2	3	15
			ST OUEN AS	5	25
			BEZONS USO	4	20
			ENT.SSG	4	20
TOTAL	12	60			
3	Philippe DOS SANTOS Tél 07 69 82 44 00	Stade Léo Lagrange 1 Rue Robert Schuman 95400 ARNOUVILLE	ARNOUVILLE FAS	3	15
			ENTENTE MMB	5	25
			GOUSSAINVILLE FC 1	4	20
			TOTAL	12	60
4	Malik AICH Tél 06 59 84 81 16	Stade Municipal Av. de l'Egalité 95250 BEAUCHAMP	BEAUCHAMP AS	3	15
			MAGNYFC	3	15
			ERAGNY AS 1	3	15
			CORMEILLAIS ACS	3	15
TOTAL	12	60			
5	Marvin ANTHEAUME Tél 06 95 57 88 71	Stade Municipal Rue de L'Hôtel Dieu 95660 CHAMPAGNE	CHAMPAGNE SFC	4	20
			GONESSE RC 1	4	20
			PERSAN 03 US	4	20
			TOTAL	12	60
6	Jean Jacques FENNETEAU Tél 06 73 88 77 72	Stade du Grand Parc 1, Chemin de Coye 95270 CHAUMONTEL	CHAUMONTEL LUZ AS	2	10
			GONESSE RC 2	4	20
			ROISSY US	3	15
			PARMAIN AC	1	5
			ERMONT ACF	5	25
TOTAL	15	75			
7	Didier AUBERT Tél 06 50 67 41 29	Stade Jean Bouin 111, Rue de Montmorency 95150 TAVERNY	COSMO TAVERNY	4	20
			FRANCONVILLE FC 1	4	20
			PONTOISIENNE JS 1	4	20
			ST LEU FC 2	3	15
TOTAL	15	75			



U6/U7 - Phase 2 (équipe 4 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
COURDIMANCHE AS					
8	LENOIR Christophe Tél 06 24 30 07 34	Stade Municipal 89 Bd des Chasseurs 95800 COURDIMANCHE	COURDIMANCHE AS	5	25
			MENUCOURT AS 2	2	10
			BOISSY CHARS ARRONV.	1	5
			CERGY FC 3	4	20
TOTAL				12	60
DEUIL ENGHEN FC					
9	Vincent MOTILA Tél 07 82 45 90 58	Stade Rue Jean Bouin 95170 DEUIL LA BARRE	DEUIL ENGHEN FC	4	20
			ARGENTEUIL RFC 1	4	20
			CERGY FC 4	4	20
TOTAL				12	60
ENTENTE SSG			CENTRE ANNULE		
10					
TOTAL					
FOSES FU					
11	Fabrice LANGLET Tél 07 87 35 12 64	Stade A. Delaune Rue du Grand Tremblay 95470 FOSSES	FOSSES FU	3	15
			ECOUEEN FC	5	25
			VILLIERS JS	4	20
TOTAL				12	60
GARGES FCM					
12	Abdel DARDAR Tél 06 59 71 30 23	Stade Coubertin 2 A. Frédéric Joliot Curie 95 GARGES LES GONESSE	GARGES FCM	4	20
			FRANCONVILLE FC 3	5	25
			GOUSSAINVILLE FC 2	4	20
TOTAL				13	65
MENUCOURT AS 1					
13	Franck FAVEREAUX Tél 06 72 72 79 42	Stade Georges Galois Rue Bernard Astruc 95180 MENUCOURT	MENUCOURT AS	4	20
			CERGY FC 1	5	25
			PONTOISIENNE JS 2	4	20
			VEXIN AS	2	10
TOTAL				15	75
MONTIGNY OL 2					
14	Sancoun SYLLA Tél 06 50 35 37 82	Stade Bois Barraix Rue de Conflans 95 MONTIGNY LES CORMEILLES	MONTIGNY OL 2	3	15
			CERGY FC2	5	25
			JOUY LE MOUTIER FC	5	25
			FRETTOISE ES	1	5
TOTAL				14	70
MONTSOULT BAILLET US					
15	Gabriel SOMBRIN Tél 06 86 55 92 45	Stade Municipal Rue Emile Combe 95 MONTSOULT	MONTSOULT BAILLET US	2	10
			MONTMORENCY FC	4	20
			EZANVILLE US	4	20
			BEAUMONT MOURS ENT	2	10
TOTAL				12	60



U6/U7 - Phase 2 (équipe 4 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
PRESLES USL					
16	Yssa MANZAMBI Tél 07 88 60 33 31	Stade Auguste Thaveau Rue De La République 95590 PRESLES	PRESLES USL	1	5
			EAUBONNE CSM	4	20
			SOISY AM FC	4	20
			MONTMAGNY SPORTS	3	15
TOTAL				12	60
PUISEUX LOUVRES FC					
17	Jean Charles CLIO Tél 06 45 09 15 72	Comp. Sportif S. Bariseel Av André Malraux 95380 LOUVRES	PUISEUX LOUVRES FC	2	10
			DOMONT FC	5	25
			LE THILLAY ESM	3	15
			SURVILLIER AVENIR	2	10
TOTAL				12	60
ST BRICE FC			CENTRE MODIFIE		
18	Djilalli BEKKAR Tél 06 62 51 94 81	Stade Léon Graffin Rue de la Forêt 95350 ST BRICE S/S FORET	ST BRICE FC	4	20
			OSNY FC	4	20
			MONTIGNY OL 1	3	15
			ARGENTEUIL RFC 2	4	20
TOTAL				15	75
ST LEU FC			CENTRE MODIFIE		
19	Bernard NOEL Tél 06 75 52 21 68	Stade Bd André Brémont 95320 ST LEU LA FORET	ST LEU 95 FC	4	20
			ERMONT AS	5	25
			ARGENTEUIL FC 1	3	15
			PARISIS FC	4	20
TOTAL				16	80
SARCELLES AAS					
20	Stéphane KUSAASE Tél 06 29 92 94 06	Stade J. Bami Av. Paul Langevin 95200 SARCELLES	SARCELLES AAS	4	20
			GROSLAY FC	2	10
			FRANCONVILLE FC 2	4	20
			ST PRIX ES	2	10
TOTAL				12	60
VEMARS ST WITZ FC			CENTRE ANNULE		
21			VEMARS ST WITZ FC	0	0
			FONTENAY FC	0	0
			ECLAIR DE PUISEUX	0	0
			BOUFFEMONT AC	0	0
			BRUYERES BERNES USM	0	0
TOTAL				0	0
MARLY ES			CENTRE TRANSFERE		
22	Gordon MAC GINLEY Tél 06 51 92 52 47	Stade Martial Duronsoy Chemin de la Sablonnière 955670 MARLY LA VILLE	VIARMES ASNIERES OL	3	15
			MARLY ES	4	20
			BELLOY ST MARTIN ACS	2	10
TOTAL				9	45



PLATEAU n° 7 – U8 / U9 du 14 Mars 2020

U8/U9 - Niveau 1 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)						
N° Centre	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb U8	Nb U9	Joueurs
1	ARGENTEUIL RFC					
	Hichem GHADBANE Tél 07 66 17 87 87	Stade Roger Ouvrard 2 Allée Romain Rolland 95100 ARGENTEUIL	ARGENTEUIL RFC	2	2	24
			VEXIN AS	2	2	24
			SOISY AM FC	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
2	FRANCONVILLE FC					
	Mourad MAZOUZI Tél 06 20 08 82 00	Stade Jean Rolland 112 rue des Pommiers Saulniers 95130 FRANCONVILLE	FRANCONVILLE FC	2	2	24
			ERAGNY AS	2	2	24
			ERMONT AS	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
3	GOUSSAINVILLE FC					
	Ferhat ABACHE Tél 06 49 85 81 82	Complexe Maurice Baquet 11 Av. Albert Sarault 95190 GOUSSAINVILLE	GOUSSAINVILLE FC	2	2	24
			SARCELLES AAS	2	2	24
			ENTENTE MMB	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
4	PARISIS FC					
	Brascile ALMEIDA DA COSTA Tél 06 12 56 66 18	Stade des Beauregards 130 Route de Pierrelaye 95220 HERBLAY	PARISIS FC	2	2	24
			PONTOISIENNE JS	2	2	24
			CERGY FC	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
5	ST LEU 95 FC					
	Joao OLIVEIRA Tél 06 98 70 52 02	Stade Bd André Brémont 95320 ST LEU LA FORET	SAINT LEU 95 FC	2	2	24
			GONESSE RC	2	2	24
			ENTENTE SSG	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
6	ST OUEN AS					
	Moussa TOUNGARA Tél 07 78 18 60 03	Parc des Sports Bd Duchet 95310 ST OUEN L'AUMONE	SAINT OUEN AS	2	2	24
			ARGENTEUIL FC	2	2	24
			OSNY FC	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72



U8 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)					
N° Centre	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	équipes	joueurs
BEAUCHAMP AS					
1	Julien SOULIE Tél 06 22 63 51 89	Stade Municipal Av. de l'Egalité 95250 BEAUCHAMP	BEAUCHAMPS AS	2	12
			CERGY FC	5	30
			PONTOISIENNE JS	1	6
			AUVERS ENNERY FC	2	12
			MAGNY FC	2	12
TOTAL				12	72
BELLOY ST MARTIN ASC					
2	Guy LEMOINE Tél 06 87 73 94 20	Stade Raymond Fosset Rue Roger Salengro 95270 ST MARTIN DU TERTRE	BELLOY ST MARTIN ASC	1	6
			MARLY ES	3	18
			FONTENAY FC	2	12
			VEMARS ST WITZ FC	2	12
			BOUFFEMONT AC	1	6
			MONTSOULT BAILLET US	1	6
TOTAL				10	60
CORMEILLAIS ACS					
3	Christian DUMAT Tél 06 15 18 69 61	Stade Gaston Frémont Route Stratégique - RD 122 95 CORMEILLES En PARISIS	CORMEILLAIS ACS	3	18
			MONTIGNY OL	3	18
			COURDIMANCHE AS	5	30
			OSNY FC	1	6
			ERAGNY AS	2	12
TOTAL				14	84
ENTENTE SSG					
4	Johann Valgaire Tél 06 22 81 02 83	Stade A. Talar 2 Bd de l'Entente 95 ST GRATIEN	ENTENTE SSG	2	12
			BEZONS USO	4	24
			ARGENTEUIL FC	4	24
			PARISIS FC	3	18
			ST OUEN AS	1	6
TOTAL				14	84
ERMONT AS					
5	Xavier AKROUN Tél 06 64 94 18 44	Stade Renoir Rue du Syndicat 95120 ERMONT	ERMONT AS	2	12
			ST PRIX ES	3	18
			MENUCOURT AS	5	30
			ARGENTEUIL RFC	3	18
			VEXIN AS	1	6
			NEUVILLE AS	1	6
TOTAL				15	90
FOSSÉS FU					
6	Fabrice LANGLET Tél 07 87 35 12 64	Stade A. Delaune Rue du Grand Tremblay 95470 FOSSÉS	FOSSÉS FU	2	12
			CHAMPAGNE SFC	3	18
			DOMONT FC	3	18
			EZANVILLE US	2	12
			JOUY FC	2	12
TOTAL				12	72



N° Centre	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	équipes	joueurs
GARGES FCM					
7	Mamadou KONTE Tél 06 99 30 61 19	Stade Coubertin 2 A. Frédéric Joliot Curie 95140 GARGES LES GONESSE	GARGES FCM	3	18
			GOUSSAINVILLE FC	2	12
			LE THILLAY ESM	2	12
			SARCELLES AAS	2	12
			ST LEU 95 FC	3	18
TOTAL				12	72
GROSLAY FC					
8	Mattéo DOLIUM Tél 06 66 77 55 27	Stade Serge Cukier Chemin des Rouillons 95410 GROSLAY	GROSLAY FC	2	12
			MONTMAGNY SPORTS	2	12
			COSMO TAVERNY	2	12
			ERMONT ACF	2	12
			MONTMORENCY FC	2	12
TOTAL				10	60
PARMAIN AC					
9	Alain WAMBECKE Tél 06 60 14 66 64	Stade Municipal Allée des Peupliers 95620 PARMAIN	PARMAIN AC	1	6
			ENTENTE MMB	1	6
			ADAMOIS OL	4	24
			PERSAN 03 US	2	12
			PUISEUX LOUVRES FC	3	18
			CHAUMONTEL LUZ AS	1	6
TOTAL				12	72
SOISY AM FC					
10	Manuel VAZ Tél 06 11 88 13 69	Stade Schweitzer 40 rue d'Andilly 95230 SOISY S/S MONTMORENCY	SOISY AM FC	2	12
			FRANCONVILLE FC	5	30
			EAUBONNE CSM	3	18
			DEUIL ENGHEN FC	2	12
TOTAL				12	72
SURVILLIERS AVENIR					
11	Philippe LUCAS Tél 06 30 41 88 98	Stade Municipal Route de Plailly 95470 SURVILLIERS	SURVILLIERS AVENIR	1	6
			BRUYERES BERNES USM	1	6
			ECOEN FC	5	30
			VIARMES ASNIERES OL	3	18
			ROISSY US	1	6
			BEAUMONT MOURS ENT	1	6
TOTAL				12	72
VILLIERS LE BEL JS					
12	Réda TOUSEGLI Tél 06 09 90 67 70	Parc des Sports 26 Rue du Champ Bacon 95400 VILLIERS LE BEL	VILLIERS LE BEL JS	4	24
			ST BRICE FC	4	24
			ARNOUVILLE FAS	2	12
			GONESSE RC	2	12
TOTAL				12	72



U9 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)					
N° Centre	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	équipes	joueurs
ARGENTEUIL FC					
1	Christophe NAUDI Tél 06 63 18 14 44	Stade Jean Jaurès Rue J.J. Rousseau 95100 ARGENTEUIL	ARGENTEUIL FC	4	24
			MENUCOURT AS	4	24
			BEAUCHAMP AS	3	18
			OSNY FC	1	6
TOTAL				12	72
BEZONS USO					
2	Christian LEFEVRE Tél 06 99 41 61 76	Complexe Sportif, Jean Moulin 44 Rue F. de Pressencé 95870 BEZONS	BEZONS USO	4	24
			ST OUEN AS	1	6
			JOUY FC	3	18
			ERMONT AS	2	12
			COSMO TAVERNY	2	12
TOTAL				12	72
BOUFFEMONT AC					
3	Céline COURTEAUX Tél 06 20 11 36 68	Stade Av. J.B. Clément 95570 BOUFFEMONT	BOUFFEMONT AC	1	6
			PERSAN 03 US	2	12
			AUVERS ENNERY FC	3	18
			BELLOY ST MARTIN ASC	2	12
			ARNOUVILLE FAS	2	12
			PUISEUX LOUVRES FC	2	12
TOTAL				12	72
CERGY PONTOISE FC					
4	José TOM Tél 07 77 06 47 33	Stade Keita Av. de la Plaine des Linandes 95000 CERGY	CERGY PONTOISE FC	5	30
			CORMEILLAIS ACS	3	18
			VAUREAL FCM	3	18
			PONTOISIENNE JS	1	6
			VEXIN AS	1	6
			BOISSY CHARS ARRONV.	1	6
TOTAL				14	84
ECOUEN FC					
5	Loic RABOURDIN Tél 06 28 91 26 31	Stade Municipal Av du Mal Foch 95440 ECOUEN	ECOUEN FC	2	12
			MONTSOULT BAILLET US	1	6
			ENTENTE MMB	1	6
			PARMAIN AC	1	6
			ADAMOIS OL	4	24
			MONTIGNY OL	3	18
			MONTMORENCY FC	2	12
TOTAL				14	84
ERAGNY FC					
6	Philippe LOPES Tél 06 52 37 94 15	Parc des Sports L. Larue 2 Chemin des Tilleuls 95610 ERAGNY	ERAGNY AS	2	12
			COURDIMANCHE AS	5	30
			PARISIS FC	3	18
			MAGNY FC	2	12
			NEUVILLE AS	1	6
TOTAL				13	78



N° Centre	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	équipes	joueurs
7	Guido BARAZZUTI Tél 06 09 73 68 85	Stade des Tournelles Chemin des Demoiselles 9510 FONTENAY EN PARISIS	FONTENAY FC		
			FONTENAY FC	2	12
			VILLIERS LE BEL JS	4	24
			LE THILLAY ESM	3	18
			GONESE RC	2	12
ECLAIRE DE PUISEUX				1	6
TOTAL				12	72
8	Kamel SAOUCHI Tél 06 51 95 22 20	Comp. Sportif des Tournelles 55 Rue Houdard 95700 ROISSY EN FRANCE	ROISSY US		
			ROISSY US	2	12
			BEAUMONT MOURS ENT	2	12
			FOSSÉS FU	3	18
			PRESLES USL	2	12
			BRUYERES BERNES USM	2	12
SURVILLIERS AVENIR				1	6
TOTAL				12	72
9	Maxime BOURHIS Tél 07 85 68 32 82	Stade Léon Graffin Rue de la Forêt 95350 ST BRICE S/S FORET	ST BRICE FC		
			ST BRICE FC	4	24
			GARGES FCM	3	18
			MONTMAGNY SPORTS	2	12
			SOISY AM FC	2	12
			GROSLAY FC	1	6
			EZANVILLE US	1	6
VEMARS ST WITZ FC				1	6
TOTAL				14	84
10	Antony GUIA Tél 06 51 85 16 27	Stade Municipal 29 Rue Pasteur 95390 ST PRIX	ST PRIX ES		
			ST PRIX ES	3	18
			FRANCONVILLE FC	4	24
			EAUBONNE CSM	3	18
			ERMONT ACF	2	12
FRETTOISE ES				2	12
TOTAL				14	84
11	Hakim BOUKHTAM Tél 06 51 94 62 57	Centre Sportif N. Mandela Av Paul Langevin 95200 SARCELLES	SARCELLES AAS		
			SARCELLES AAS	2	12
			ST LEU 95 FC	3	18
			ARGENTEUIL RFC	3	18
			DEUIL ENGHIEU FC	2	12
			ENTENTE SSG	2	12
GOUSSAINVILLE FC				2	12
TOTAL				14	84
12	Xavier CHRISTOBAL Tél 06 26 85 53 72	Stade Maspoli Rue Jean Moulin 95270 VIARMES	VIARMES ASNIERES OL		
			VIARMES ASNIERES OL	5	30
			MARLY ES	3	18
			DOMONT FC	3	18
			CHAUMONTEL LUZ AS	1	6
CHAMPAGNE SFC				2	12
TOTAL				14	84



CHALLENGE U10 / U11

3^{ème} TOUR DU SAMEDI 21 MARS 2020

CHALLENGE U10

Les documents concernant l'organisation de ce 3^{ème} tour sont à retirer au Siège du District à BAILLET en FRANCE à compter du **Mardi 10 Mars 2020 et jusqu'au Vendredi 13 Mars 2020 à 16 Heures.**

Après cette date, les documents d'organisation seront envoyés à la charge des clubs.

Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

La commission demande aux clubs recevant d'utiliser impérativement les feuilles imprimées par le DVOF.

ATTENTION : Tous les documents dûment complétés : feuille de résultats – feuille d'arbitrage et feuilles des licenciés par équipe devront être réceptionnés par la commission au plus tard le LUNDI 30 Mars 2020 à 16 Heures.

Chaque club recevant devra s'assurer de l'envoi des pièces demandées sous peine de sanctions.

La commission demande également aux clubs recevant de conserver une copie des feuilles envoyées jusqu'à l'homologation des résultats.

Nous vous rappelons que tous les joueurs ou joueuses doivent posséder une licence valide.

Conformément aux nouvelles dispositions concernant les licences, chaque éducateur devra être en mesure de pouvoir présenter les licences via Foot Compagnon ou le listing avec photos extrait de Footclub lors de chaque compétition, sous peine de disqualification.

La commission demande aux clubs visiteurs de prendre une photo de sa feuille de présence avec liste des joueurs ainsi que de la feuille récapitulative du centre.

Pour ce 2^{ème} tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée avant le début des rencontres impérativement.

Suivant l'article 7 du Règlement de la Compétition, dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Les clubs ont la possibilité de modifier la composition de leurs équipes qualifiées respectivement dans chaque Challenge, en intégrant 2 joueurs maximum ayant participé aux tours précédents avec une autre équipe du club, dans le respect de l'article 7.

Dans le cas où un club intègre dans son équipe plus de 2 joueurs, celle-ci sera disqualifiée.

Par ailleurs les joueurs n'ayant pas participé au tour précédent, pourront être intégrés dans n'importe quelle équipe de leur club dans la limite de 2 joueurs par équipe (dans le respect de l'article 7).

En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Tous les centres doivent se dérouler le samedi matin

Début des rencontres à 9h30

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : 1 x 16 minutes (sans mi-temps)
- Poule de 3 : 2 x 12 minutes

Le 1^{er} de chaque centre sera qualifié (après vérification par la Commission Foot Animation) pour la Finale Départementale qui aura lieu le Samedi 25 Avril 2020



Après vérification de toutes les feuilles de présence, la commission a décidé de repêcher l'équipe U10 de SARCELLES AAS 3

Article 7 - Qualification

Challenge U10

U11 Filles : nées en 2009

U10 Filles et Garçons : né(e)s en 2010

U9 Filles et Garçons : né(e)s en 2011 dans la limite de **3 par équipe**.

La participation de joueurs U11 est interdite sous peine de disqualification

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

RAPPEL : l'épreuve de jonglerie devra être effectuée avant le début des rencontres impérativement même en cas de pluie

La commission vous rappelle qu'il est impératif également de respecter l'ordre des matches

Centre n° 1-U10 DEUIL ENGHIEU FC
SOISY AM FC 2 - SOISY AM FC 1 - DEUIL ENGHIEU FC 1 - BELLOY ST MARTIN ACS 1

Centre n° 2-U10 SARCELLES AAS
SARCELLES AAS 2 - SARCELLES AAS 1 - CERGY PONTOISE FC 1 - FRANCONVILLE FC 2

Centre n° 3-U10 PARISIS FC
PARISIS FC 2 - PARISIS FC 1 - PERSAN US 1 - SARCELLES AAS 3

Centre n° 4-U10 ST BRICE FC
BEAUCHAMP AS 1 - ST BRICE FC 1 - ENTENTE SSG 1 - ENTENTE SSG 3

Centre n° 5-U10 ENTENTE MMB
ENTENTE MMB 1 - EAUBONNE CSM 1 - ARGENTEUIL RFC 1 - ARGENTEUIL RFC 3

Centre n° 6-U10 ST LEU FC
GOUSSAINVILLE FC 1 - ECOUEN FC 1 - ST LEU FC 2 - ST LEU FC 2

Centre n° 7-U10 BEZONS USO
FOSSÉS UF 1 - CORMEILLAIS ACS 1 - BEZONS USO 1 - ST OUEU AS 1

Centre n° 8-U10 ARGENTEUIL FC
ARGENTEUIL FC 1 - ST PRIX ES 1 - ARGENTEUIL RFC 2 - GARGES FCM 2



CHALLENGE U11

Article 7 - Qualification Challenge U11

U12 Filles : nées en 2008

U10/U11 Filles et Garçons : né(e)s en 2010 et 2009

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

La participation de joueur (se) s U9 est interdite sous peine de disqualification.

RAPPEL : l'épreuve de jonglerie devra être effectuée avant le début des rencontres impérativement même en cas de pluie

La commission vous rappelle qu'il est impératif également de respecter l'ordre des matches

Centre n° 1-U11 ERMONT AS
ERMONT AS 1 - ERMONT AS 2 - ARGENTEUIL RFC 1 - ENTENTE BEAUMONT MOURS

Centre n° 2-U11 ERAGNY AS
ST LEU FC 2 – ST LEU FC 1 - ERAGNY FC 1 - ECOUEN FC 1

Centre n° 3-U11 ENTENTE SSG
ENTENTE SSG 2 - ENTENTE SSG 1 - PERSAN US 1 - NEUVILLE AS 1

Centre n° 4-U11 CERGY PONTOISE FC
CERGY PONTOISE FC 1 - ST BRICE FC 1 - ST OUEN AS 2 - ST OUEN AS 1

Centre n° 5-U11 FRANCONVILLE FC
ENTENTE MMB 2 - SARCELLES AAS 1 - FRANCONVILLE FC 3 - FRANCONVILLE FC 1

Centre n° 6-U11 GARGES FCM
BRUYERES BERNES USM 1 - SOISY AM FC 1 - ROISSY US 1 - GARGES FCM 1

Centre n° 7-U11 EAUBONNE CSM
EAUBONNE CS M 2 - DEUIL ENGHIEU FC 3 - JOUY FC 1 - PARISIS FC 1

Centre n° 8-U11 BEAUCHAMP AS
FRANCONVILLE FC 2 – CORMEILLAIS ACS 2 - MARLY ES 1 - BEAUCHAMP AS 1



FESTIVAL U13

3^{ème} TOUR DU SAMEDI 7 MARS 2020

Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

RAPPEL

Pour participer au Festival Foot U13, **TOUS** les joueurs ou joueuses U12 – U13 doivent impérativement posséder une licence valide.

Dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

A chaque tour du Festival Foot U13, les clubs ont la possibilité de modifier leurs équipes qualifiées et d'utiliser un nombre maximum de 2 joueurs ayant participé au Festival Foot avec une autre équipe sous peine de disqualification.

En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Par ailleurs les joueurs n'ayant participé à aucun des tours précédents, pourront être intégrés dans n'importe quelle équipe de leur club et au nombre de 2.

Conformément aux R.G. de la FFF et aux articles du RSG de la LPIFF :

« Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4. Dans ce quota de joueurs mutés, il ne peut y avoir au maximum que 2 joueurs ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des R.G. de la FFF.

Le responsable du centre est tenu de vérifier les licences de toutes les équipes.

Le responsable du centre adressera les feuilles de coupe et de jonglerie au DVOF le Lundi 16 Mars 2020 au plus tard à 16 heures.

En cas de non réception des documents à cette date, l'une ou les équipes du club recevant seront disqualifiées.

La commission demande aux clubs visiteurs de prendre une photo de sa feuille de présence, de sa feuille de jonglerie avec liste des joueurs ainsi que de la feuille récapitulative du centre.

Chaque club recevant devra s'assurer de la réception des pièces demandées sous peine de sanctions et répondre à la commission en cas d'appel de feuilles de présence

La commission demande également aux clubs recevant de conserver une copie des feuilles envoyées jusqu'à l'homologation des résultats.

Pour ce 3^{ème} tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée avant le début des rencontres impérativement même en cas de pluie.

Il est également indispensable de respecter l'ordre des matches

Les équipes sont tenues de se présenter sur les centres à **13H00** afin de débiter la jonglerie à **13H30**.

Début des rencontres à 13h45

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : **1 x 20 mn** (sans mi-temps)

- Poule de 3 : **2 x 15 mn**



Les 2 premières équipes de chaque centre seront qualifiées (après vérification par la Commission Foot Animation) pour la Finale Départementale qui aura lieu le Samedi 4 Avril 2020

Maximum 1 équipe par club sera qualifiée

Centre n° 1 FRANCONVILLE FC

FRANCONVILLE FC 2 – FRANCONVILLE FC 1 – DEUIL ENGHEN FC 1 – ERMONT AS 1

Centre n° 2 ST OUEN AS

ST OUEN AS 1 - ST OUEN AS 3 – GARGES FCM 1 - CERGY PONTOISE FC 2

Centre n° 3 ARGENTEUIL FC

ARGENTEUIL FC 1 – ARGENTEUIL FC 2 – COSMO TAVERNY 1 – ENTENTE SSG 2

Centre n° 4 GROSLAY FC

EAUBONNE CSM 1 – EAUBONNE CSM 2 – GROSLAY FC 1 – MONTMAGNY SPORTS 1

Centre n° 5 SARCELLES AAS

SARCELLES AAS 1 – SARCELLES AAS 2 – PARISIS FC 1 – MONTSOULT BAILLET US 1

Centre n° 6 ENTENTE SSG

ENTENTE SSG 3 – ENTENTE SSG 1 – ST LEU FC 1 – MENU COURT AS 1

Centre n° 7 ADAMOIS OL

ADAMOIS OL 1 – ADAMOIS OL 2 – ST BRICE FC 2 – ST BRICE FC 1

Centre n° 8 ARGENTEUIL RFC

ARGENTEUIL RFC 1 – ARGENTEUIL RFC 4 – SOISY AM FC 1 – CORMEILLAIS ACS 2



COUPE DU COMITE U12

3^{ème} TOUR DU SAMEDI 7 MARS 2020

Les documents concernant l'organisation de ce 3^{ème} tour sont à retirer au Siège du District à BAILLET en FRANCE à compter du Mardi 25 Février 2020 et jusqu'au Vendredi 28 Février 2020 à 16 Heures.

Après cette date, les documents d'organisation seront envoyés à la charge des clubs.

Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

La commission demande aux clubs recevant d'utiliser impérativement les feuilles imprimées par le DVOF.

RAPPEL

Pour participer, **TOUS** les joueurs ou joueuses doivent impérativement posséder une licence valide.

Dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

A chaque tour de la Coupe du Comité U12, les clubs ont la possibilité de modifier leurs équipes qualifiées et d'utiliser un nombre maximum de 2 joueurs ayant participé avec une autre équipe aux tours précédents sous peine de disqualification.

En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Par ailleurs les joueurs n'ayant participé à aucun des tours précédents, pourront être intégrés dans n'importe quelle équipe de leur club et au nombre de 2.

Conformément aux R.G. de la FFF et aux articles du RSG de la LPIFF :

« Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4. Dans ce quota de joueurs mutés, il ne peut y avoir au maximum que 2 joueurs ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des R.G. de la FFF.

Le responsable du centre est tenu de vérifier les licences de toutes les équipes.

Le responsable du centre adressera les feuilles de coupe et de jonglerie au DVOF pour le lundi suivant impérativement.

Le responsable du centre adressera les feuilles de coupe et de jonglerie au DVOF le Lundi 16 Mars 2020 au plus tard à 16 heures.

En cas de non réception des documents à cette date, l'une ou les équipes du club recevant seront disqualifiées.

La commission demande aux clubs visiteurs de prendre une photo de sa feuille de présence, de sa feuille de jonglerie avec liste des joueurs ainsi que de la feuille récapitulative du centre.

Chaque club recevant devra s'assurer de la réception des pièces demandées sous peine de sanctions et répondre à la commission en cas d'appel de feuilles de présence

La commission demande également aux clubs recevant de conserver une copie des feuilles envoyées jusqu'à l'homologation des résultats.

Pour ce 3^{ème} tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée avant le début des rencontres impérativement

Il est également indispensable de respecter l'ordre des matches

Les équipes sont tenues de se présenter sur les centres à **13H00** afin de débiter la jonglerie à **13H30**.

Début des rencontres à 13h45

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : **1 x 20 mn** (sans mi-temps)

- Poule de 3 : **2 x 15 mn**



Les 2 premières équipes de chaque centre seront qualifiées (après vérification par la Commission Foot Animation) pour le 4^{ème} Tour qui aura lieu le Samedi 4 Avril 2020

Centre n° 1 ST LEU FC

ST LEU FC 1 – DOMONT FC 1 – DEUIL ENGHEN FC 1 – GARGES FCM 1

Centre n° 2 ST BRICE FC

ARGENTEUIL RFC 1 – ST BRICE FC 1 – CERGY PONTOISE FC 3 – ENTENTE SSG 3

Centre n° 3 GOUSSAINVILLE FC

GOUSSAINVILLE FC 1 – FRANCONVILLE FC 1 – CORMEILLAIS ACS 1 – MONTMORENCY FC 2

Centre n° 4 PARISIS FC

PARISIS FC 1 – ST OUEN AS 1 – ENTENTE MMB 1 – SOISY AM FC 1

Centre n° 5 CERGY PONTOISE FC

NEUVILLE AS 1 - CERGY PONTOISE FC 1 – ST BRICE FC 2 – ARGENTEUIL RFC 2

Centre n° 6 ERAGNY AS

ERAGNY AS 1 – ARGENTEUIL FC 1 – SARCELLES AAS 1 – ERMONT AS 2

Centre n° 7 ECOUEN FC

ENTENTE SSG 1 – ECOUEN FC 3 – BEZONS USO 1 – ENTENTE MMB 2

Centre n° 8 MARLY ES

GONESSE RC 1 - MARLY ES 1 – PERSAN US 1 – ECOUEN FC 1

CRITERIUM U10 / U11

FORFAIT GENERAL

Série 2 – Poule A & B

CERGY PONTOISE FC : Forfait général de vos équipes 15 & 16 sur critérium U10/U11 pour la 2^{ème} phase.

CRITERIUM U12 / U13

FORFAIT GENERAL

Série2 – Poule F

BRUYERES BERNES USM : Forfait général de votre équipe 2 sur critérium U12/U13 pour la 2^{ème} phase.

Série 4 – Poule C & D

CERGY PONTOISE FC : Forfait général de vos équipes 10 & 11 sur critérium U12/U13 pour la 2^{ème} phase.



PLATEAU U8 / U9

2ème APPEL DE FEUILLE DE MATCH

BEAUCHAMP AS : 2ème appel feuille de présence d'AUVERS ENNERY FC - centre n° 2 - plateau U8/U9 du 25 01 20

AUVERS ENNERY FC : 2ème appel feuille de présence sur centre n° 7 - plateau U8/U9 du 25 01 20 à BEAUCHAMP AS

GOUSSAINVILLE FC : 2ème appel feuille de présence VEMARS ST WITZ FC - centre n° 7 - plateau U8/U9 du 25 01 20

VEMARS ST WITZ FC : 2ème appel feuille de présence sur centre n° 7 - plateau U8/U9 du 25 01 20 à GOUSSAINVILLE FC

MONTSOULT BAILLET US : 2ème appel feuille de présence ERMONT AS - centre n° 10 - plateau U8/U9 du 25 01 20

ERMONT AS : 2ème appel feuille de présence sur centre n° 10 - plateau U8/U9 du 25 01 20 à MONTSOULT BAILLET US

EAUBONNE CSM : 2ème appel feuille de présence ENTENTE SSG - centre n° 12 - plateau U8/U9 du 25 01 20

ENTENTE SSG : 2ème appel feuille de présence sur centre n° 12 - plateau U8/U9 du 25 01 20 à EAUBONNE CSM

ERMONT AS : 2ème appel feuille de présence & feuilles de présence d'ERMONT AS - BEZONS USO - ARGENTEUIL FC & ENTENTE BEAUMONT MOURS - centre n° 10 - plateau U8/U9 du 25 01 20

AMENDES

GOUSSAINVILLE FC : Non réception après 2ème appel de feuille de match n° 22283959 du 25 01 20 contre COURDIMANCHE AS
Amende : 15 €

MONTIGNY OL : Non réception après 2ème appel de feuille de match n° 22281178 du 01 02 20 contre ST BRICE FC 5
Amende : 15 €

MONTMAGNY SPORTS : Non réception après 2ème appel de feuille de match n° 22281385 du 01 02 20 contre CERGY PONTOISE FC 9
Amende : 15 €

SARCELLES AAS : Non réception après 2ème appel de feuille de match n° 22281500 du 01 02 20 contre BEAUCHAMP AS 2
Amende : 15 €

CERGY PONTOISE FC : Non réception après 2ème appel de feuilles de matches n° 22281526 & 22281554 du 01 02 20 contre FRANCONVILLE FC 5 & 6
Amende : 15 € x 2 = 30 €

COSMO TAVERNY : Absence n° de licences (joueurs & éducateur) sur feuille de match n° 22279561 – Critérium U11 Avenir du 25 01 20 à ST LEU FC
Amende : 10 € x 10 = 100 €

ST OUEN AS : Absence non excusée à convocation du 02 03 20
Amende : 20 €

VIARMES ASNIERES OL : 1er Forfait non avisé de votre équipe 2 sur match n° 22280682 du 29 02 20 contre PARISIS FC
Amende : 7€



LE THILLAY ESM : 1er Forfait non avisé de vos 2 équipes sur matches n° 22281727 & 22281755 du 29 02 20 – criterium U10/11 contre VEMARS ST WITZ

Amende : 7 € x 2 = 14 €

MENUCOURT AS : 1er Forfait non avisé de votre équipe sur match n° 22280134 du 29 02 20 contre ROISSY US

Amende : 7€

CERGY PONTOISE FC : Forfait général de vos équipes 10 & 11 sur critérium U12/U13 pour la 2^{ème} phase.

Amende : 26 € x 2 = 52 €

CERGY PONTOISE FC : Forfait général de vos équipes 15 & 16 sur critérium U10/U11 pour la 2^{ème} phase.

Amende : 26 € x 2 = 52 €

BRUYERES BERNES USM : Forfait général de votre équipe 2 sur critérium U12/U13 pour la 2^{ème} phase.

Amende : 26 €

ARGENTEUIL RFC : 1^{er} Forfait non avisé de vos 2 équipes sur critérium U12/U13 du 29 02 20 à la PONTOISIENNE JS

Amende : 7 € = 14 €

ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON

Suite à validation du Comité de Direction du 31/01/2020, les lieux des rassemblements de fin de saison sont ainsi validés :

FINALE DEPARTEMENTALE DU FESTIVAL FOOT U13 ET U13F le SAMEDI 4 AVRIL 2020

(Toute la Journée)
ST BRICE/FORET

FINALE DEPARTEMENTALE COUPE DU COMITE U12 le SAMEDI 23 MAI 2020

ECOUEIN

FINALE DEPARTEMENTALE DU CHALLENGE U10 / U11 le SAMEDI 25 AVRIL 2020

(Toute la Journée)
CERGY

JOURNEE NATIONALE U6 / U7 Le SAMEDI 6 JUIN 2020 (Matin & Après-Midi)



SECTION FEMININES

RAPPEL REGLEMENT ET PRECONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes, qui seront soumises à amendes dès les premières journées suivant les vacances :

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :
 - o 1^{er} = 10€
 - o 2^{ème} = 15€
 - o 3^{ème} = 20 + Forfait Général = 25€
- Le Forfait général de 25€ est imputé même au forfait avisé.
- Absence non excusée en U9F = 10€
- Joueuse inscrite sur la feuille de match non licenciée = 120€
- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = 80€
- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) = 10€
- Non réception de la feuille de match après deux relances = 15€
- L'arbitrage à la touche doit être assuré sur tous les matchs :
 - o Joueuses remplaçantes obligatoirement en U13F
 - o Dirigeants en U11F
 - o Joueuses remplaçantes ou dirigeants en U16F à 8, U19F à 8 et Séniors F à 8.
- Les zones techniques (banc des remplaçantes et des éducateurs) en Foot à 8 sont placées à droite et à gauche du But de Foot à 11 (personne au milieu du terrain).
- Les licences sont obligatoires (l'éducateur doit se rendre au match muni de la liste avec photos Footclub ou de l'application Foot Compagnon), il en va de la responsabilité de l'éducateur de l'équipe et du Club recevant.
- **L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée → Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.**

COURRIERS CLUBS

ENT SANNOIS ST GRATIEN

Mail du 28/02/20 envoyé à 15:51

PLATEAU U6F/U9F

Nous avons bien reçu votre mail concernant votre absence au plateau du 29/02/20.

Forfait non avisé - Amende 10€

US PERSAN 03

Mail du 28/02/20 envoyé à 21:42

PLATEAU U6F/U9F

Nous avons bien reçu votre mail concernant votre absence au plateau du 29/02/20.

Forfait non avisé - Amende 10€

ST PRIX ES

Mail du 28/02/20

PLATEAU U6F/U9F

Nous avons bien reçu votre mail concernant votre absence au plateau du 29/02/20.

Forfait avisé.



MONTMORENCY FC

Mail du 02/03/20

U13F Groupe D

SARCELLES AAS / MONTMORENCY FC

Nous avons bien pris note de l'organisation d'une manifestation sur votre commune le même jour.

Changement de date :

Cette rencontre se jouera le 21/03/20.

Accord des deux clubs

Accord de la commission

US PERSAN 03

Mail du 02/03/20

FESTIVAL U13F

Nous avons bien reçu votre mail concernant votre souhait de changer l'horaire du coup d'envoi à 12h00, suite à votre critérium U10 et U11, cependant l'horaire est tardive et ne pouvons donner une suite favorable à votre demande. **Nous vous informons que le festival est déplacé au RFC ARGENTEUIL à 10h00.**

GONESSE RC

Mail du 26/02/20

U11F Groupe A phase 1

Nous avons bien reçu votre mail, et avons bien reçu votre feuille de match concernant le match n°22127851.

SOISY ANDILLY MARGENCY FC

Mail du 03/03/20

U13F Groupe B

ST OUEN L'AUMONE AS 1 / SOISY ANDILLY MARGENCY FC 1

Changement de date :

Cette rencontre se jouera le 21/03/20.

Accord des deux clubs

Accord de la commission

ADAMOIS OL

Mail du 02/03/20

FESTIVAL U13F

Nous avons bien reçu votre mail concernant votre souhait de changer l'horaire du coup d'envoi à 11h00.

ENT SANNOIS ST GRATIEN

Mail du 03/03/20

FESTIVAL U13F

Nous avons bien reçu votre mail concernant votre souhait de changer l'horaire du coup d'envoi à 12h30 suite aux rencontres de vos U10 et U11, cependant l'horaire est tardive et ne pouvons donner une suite favorable à votre demande. **Nous vous informons que le festival est déplacé à ERAGNY à 10h00.**

RFC ARGENTEUIL

Mail du 03/03/20

U11F Groupe A Match du 29/02/20

PARISIS FC / RFC ARGENTEUIL

Pris note de votre courrier concernant ce match qui n'a pas eu lieu suite à la fermeture du stade.

FORFAIT NON AVISE

VIARMES ASNIERES OL

PLATEAU U6F/U9F

Absence sur le plateau du 29/02/20

Amende 10€

GARGES FCM

PLATEAU U6F/U9F

Absence sur le plateau du 29/02/20

Amende 10€

SOISY FC

PLATEAU U6F/U9F

Absence sur le plateau du 29/02/20

Amende 10€



RFC ARGENTEUIL
U13F Groupe E
Forfait général – Amende 25€

APPEL A LA FEUILLE DE MATCH

SARCELLES AAS
U13F Groupe - Match n° 22325588
SARCELLES AAS 1 / ERAGNY FC 1
1^{er} appel à la feuille de match le 03/03/20

PLATEAUX ET CRITERIUMS

Comme cela a été expliqué lors de la réunion du Football Féminin en Juin 2019, une phase de brassage aura lieu jusqu'aux vacances de la Toussaint et les licences seront alors vérifiées pour la création des poules.

PLATEAU U6F à U9F Plateau n°8 :
- Samedi 14 mars 2020

PLATEAU U6F à U7F Plateau Five :
- Samedi 7 mars 2020

PLATEAU ET CRITERIUMS U11F Journée 2 :
- Samedi 21 mars 2020 (critérium)

CRITERIUMS U13F Journée 2 :
Samedi 14 mars 2020 (critérium)

Toutes les feuilles de matchs de brassage, de rassemblements U11F et de plateau U9F vont être envoyées sur la messagerie officielle des Clubs et peuvent être retrouvées dans la rubrique Documents – Formulaires – Football Féminin du site internet.

FIVE POUR LES U6F à U7F

Nous vous rappelons que ce plateau est uniquement réservé à la catégorie U6F-U7F

LE 07 MARS 2020

**LE FIVE
ZI Ouest, 10 Rue Henri de France
95870 BEZONS**

Le plateau se déroulera de 9h30 à 11h30.



FESTIVAL U13F

1^{er} tour le 7 MARS 2020

LES PREMIERS CLUBS CITES RECEVRONT. En cas d'impossibilité revenir vers nous en amont.

Les feuilles de matchs seront envoyées aux clubs recevants.

OBLIGATION de présenter les licences via Footclubs ou Foot Compagnon.

JONGLERIE OBLIGATOIRE

FRANCONVILLE FC	Stade Jean Rolland, 112 rue des pommiers saulniers, Franconville	10h00
JOUY LE MOUTIER FC		
FOSES FU		
ERMONT AS		
RFC ARGENTEUIL 1	Stade Auguste Delaune, Place des vosges, Argenteuil	10h00
ENT ST LEU MMB		
ENT LE THILLAY VAUD'HERLAND		
PERSAN US 03 1		
ST OUEN AUMONE AS	Parc des sports, Bd Ducher, St Ouen L'aumone	10h00
GONESSE RC		
GARGES FCM 1		
ST PRIX ES		
ST BRICE FC1	Stade Léon Graffin, 2 rue de la forêt, St Brice	10h00
CERGY PONTOISE FC		
BEZONS USO		
Adamois OL	Stade PH-Grante, 5 Avenue Paul-Toureau, l'Isle Adam	11h00
ARGENTEUIL FC		
PARISIS FC 1		
SARCELLES AAS 1	Stade léo Lagrange, rue du stade, Sarcelles	10h00
COSMO TAVERNY		
BRUYERES/BERNE USM		
Soisy Andilly Margency FC	Stade Albert Schweitzer, rue d'Andilly, Soisy/Montmorency	10h00
VIARMES ASNIERE OL		
MONTMORENCY FC		
ERAGNY AS	Stade de la Butte, 79-99 Rue de Pierrelaye, Eragny	10h00
OSNY FC		
ENT SSG		



PROCHAIN PLATEAU U6F à U9F du 14 MARS 2020

PLATEAU U6 à U9 F du 14/03/2020							
N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Nb JOUEUSES	
1	COSMO TAVERNY			11H00	SOISY FC	1	7
	CUGUEN Natacha	Complexe sportif J-Bouin, 111 rue de Montmorency, Taverny	DOMONT FC		2	14	
			ST OUEN L'AUMONE AS		1	7	
			GONESSE RC		1	7	
			GARGES FCM		1	7	
			COSMO TAVERNY		1	7	
			TOTAL		7	49	

Nous vous informons que l'horaire du centre n°2 prévu à l'Isle Adam a été avancé à 10h00

PLATEAU U6 à U9 F du 14/03/2020							
N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Nb JOUEUSES	
2	ADAMOIS OL			10H00	ADAMOIS OL	1	7
	HUART Pascal 06 62 64 98 55	stade PH-Grante, Avenue P-Toureau, l'Isle Adam	PARISIS FC		3	21	
			CERGY PONTOISE FC		1	7	
			VIARMES ASNIERES OL		2	14	
			ST PRIX ES		1	7	
			ERMONT AS		1	7	
			ENT SSG		1	7	
TOTAL	10	70					

PLATEAU U6 à U9 F du 14/03/2020							
N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Nb JOUEUSES	
3	FOSES FU			11h00	FOSES FU	2	14
	ANSEL Ammal 06 43 07 45 15	Stade Auguste Delaune, rue du grand Tremblay, Fosses	SARCELLES AAS		1	7	
			RFC ARGENTEUIL		2	14	
			PERSAN US 03		1	7	
			ENT MMB ST LEU		2	14	
			ARGENTEUIL FC		1	7	
TOTAL	9	63					



CHALLENGE U11F

1^{er} tour le 14 MARS 2020

LES PREMIERS CLUBS CITES RECEVRONT. En cas d'impossibilité revenir vers nous en amont.

Les feuilles de matchs seront envoyées aux clubs recevants.

OBLIGATION de présenter les licences via Footclubs ou Foot Compagnon.

SARCELLES AAS	Stade Léo Lagrange, rue du stade, Sarcelles	10h00
FRANCONVILLE FC		
CHAUMONTEL LUZARCHES AS		
ERMONT AS 1		
DOMONT FC 1	Stade des Fauvettes, rue de Paris, Domont	10h00
JOUY LE MOUTIER FC		
PONTOISIENNE JS		
ARGENTEUIL FC	Stade Jean Jaurès, 30 rue J-J Rousseau, Argenteuil	10h00
ENT ST LEU MMB		
PARISIS FC 1		
FOSES FU	Stade Auguste Delaune, rue du grand Tremblay, Fosses	10h00
MONTMORENCY FC		
ADAMOIS OL		
ENT SSG 1	Stade Robert Lemoine, rue d'Orgemont, St Gratien	10h00
CERGY PONTOISE FC 1		
VIARMES-ASNIERE OL		
Soisy Andilly Margency FC	Stade Albert Schweitzer, rue d'Andilly, Soisy/Montmorency	10h00
GONESSE RC		
GARGES FCM		
ST BRICE FC	Stade Léon Graffin, 2 rue de la forêt, St Brice	10h00
RFC ARGENTEUIL 1		
PUISEUX LOUVRES FC		



PROCHAIN PLATEAU U6F à U9F du 28 MARS 2020

PLATEAU U6 à U9 F du 28/03/2020							
N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Nb JOUEUSES	
1	DOMONT FC			10H00	DOMONT FC	2	14
	DOUADI Nadia 06 29 11 46 22	Stade des Fauvettes, rue de Paris, Domont	VIARMES ASNIERES OL		2	14	
			ADAMOIS OL		1	7	
			SARCELLES AAS		1	7	
			ST PRIX ES		1	7	
			ARGENTEUIL FC		1	7	
			8		56		

PLATEAU U6 à U9 F du 28/03/2020							
N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Nb JOUEUSES	
2	PERSAN US 03			11H00	PERSAN US 03	1	7
	KERBRAT Valérie 06 72 98 42 53	Stade Louis Odinet, rue Etienne Dolet, Persan	FOSSES FU		2	14	
			GARGES FCM		1	7	
			ST OUEN L'AUMONE AS		1	7	
			CERGY PONTOISE FC		1	7	
			ERMONT AS		1	7	
			COSMO TAVERNY		1	7	
TOTAL					8	56	

PLATEAU U6 à U9 F du 28/03/2020							
N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Nb JOUEUSES	
3	SOISY FC			11H00	SOISY FC	1	7
	MENA Joan 06 75 38 43 07	Stade Albert Schweitzer, rue d'Andilly, Soisy/Montmorency	RFC ARGENTEUIL		2	14	
			PARISIS FC		3	21	
			GONESSE RC		1	7	
			ENT SSG		1	7	
			ENT MMB ST LEU		2	14	
TOTAL					10	70	

Prochaine
Réunion
Lundi 9 Mars 2020
à partir de 18 h 30